

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **6 juillet 2015**, à 20 h, à la sacristie de l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir.

Monsieur le maire Jean Parenteau préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1 Pierre Lavallée

Siège No 3 Linda Thomas

Siège No 5 Alain-Serge Vigeant

Siège No 6 Martin Bahl

Le conseiller François Vallières arrive à 20h15.

La conseillère Julie Gagnon est absente.

Est également présente  
Suzie Lemire, directrice générale — secrétaire-trésorière.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire Jean Parenteau constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

**R 2015-07-175**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Linda Thomas, appuyée par le conseiller Martin Bahl et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



**ORDRE DU JOUR**  
**Séance du 6 juillet 2015**

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 1er juin 2015

**Conseil**

**Administration**

- 4 Adoption des comptes à payer - Juin 2015
- 5 Autorisation passage - Tour cycliste Frédérick Duguay 2015
- 6 Demande d'appui FQM - Pacte fiscal
- 7 Tournoi de golf - MRC de Drummond
- 8 Fermeture du bureau municipal - Vacances estivales
- 9 ADMQ - Colloque de zone
- 10 Facture Sintra - pavage route O'Brien
- 11 Facture Sintra - pavage chemin Allard
- 12 Installation et mise à jour du système d'alarme

**Sécurité incendie**

- 13 Achat de juillet 2015

### **Voirie**

- 14 Lignage de rues
- 15 Scellant fissures - O'Brien, McGiveney et Allard

### **Hygiène du milieu**

- 16 Aménagement terrain bassins des eaux usées
- 17 ASDR - offre de service - déshydratation des boues
- 18 Vacuum Drummond - Vidange station pompage

### **Urbanisme et zonage**

- 19 MRC - demande d'avis préliminaire projet d'amendement

### **Loisirs et culture**

- 20 Remerciement comité des loisirs - St-Jean-Baptiste
- 21 Fin d'emploi - Coordinatrice des loisirs
- 22 Glissade - recouvrement
- 23 Cadeau de visite - ESCAL
- 24 Permis de lieu d'exploitation polyvalent

### **Général**

#### **Varia :**

- 25 **Correspondance**  
Correspondances reçues - juin 2015
- 26 **Période à l'assistance**
- 27 **Levée de l'assemblée**

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2015-07-176**

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2015**

Il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juin 2015, tel que présenté et rédigé.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

### **CONSEIL**

#### **ADMINISTRATION**

**R 2015-07-177**

### **4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – JUIN 2015**

Il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par la conseillère Linda Thomas et résolu d'approuver les comptes à payer du mois de juin 2015, tels que présentés.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2015-07-178

**5. AUTORISATION PASSAGE – TOUR CYCLISTE FRÉDÉRIK DUGUAY 2015**

**ATTENDU QUE** le Tour cycliste Frédérick Duguay pour la cause des maladies neuromusculaires sera de passage le mardi 18 août à la municipalité de L'Avenir ;

**ATTENDU QU'**ils demandent l'autorisation de traverser la municipalité ;

**ATTENDU QUE** le Tour cycliste réunit une équipe dont des pompiers, des policiers et des gens d'affaires qui parcourront 450 km ;

**ATTENDU QU'**ils sollicitent également l'escorte par un véhicule du service de sécurité incendie ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu d'autoriser le passage du Tour cycliste Frédérick Duguay le 18 août prochain dans la municipalité de L'Avenir ainsi que l'escorte par un véhicule du service de sécurité incendie.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R2015-07-179

**6. DEMANDE D'APPUI FQM – PACTE FISCAL**

**ATTENDU QUE** le premier ministre du Québec s'est engagé à établir une relation de partenariat entre les municipalités et le gouvernement ;

**ATTENDU QUE** le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire s'est engagé à effectuer une réelle décentralisation des pouvoirs et des leviers financiers vers les municipalités ;

**ATTENDU QUE** nous sommes des élus avec toute la légitimité pour agir ;

**ATTENDU QUE** 93 % de l'ensemble des MRC et des municipalités du Québec ont participé à une vaste consultation menée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) sur les priorités du milieu municipal ;

**ATTENDU QUE** quelque 400 délégués ont été très clairs sur leurs ambitions à l'occasion du Grand Rendez-vous des régions, le 3 juin 2015 ;

**ATTENDU QUE** l'augmentation des normes et des exigences du gouvernement du Québec impose de lourdes charges financières aux municipalités ;

**ATTENDU QUE** les conséquences du Pacte fiscal transitoire sont insoutenables et qu'il y a urgence d'agir ;

**ATTENDU QU'**il est impératif qu'un nouveau Pacte fiscal soit signé avant la préparation des budgets municipaux de 2016 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Linda Thomas, appuyée par le conseiller Martin Bahl d'appuyer la FQM dans sa volonté de participer en équipe à la négociation du prochain Pacte fiscal dans la mesure où les régions trouveront leur compte. Il est aussi résolu de demander à la FQM de ne signer le prochain pacte fiscal que si et seulement si les éléments suivants s'y retrouvent :

- Des moyens financiers qui suivent les nouvelles responsabilités vers l'autonomie des municipalités et des MRC ;

- Une diversification des revenus à l'avantage de toutes les régions du Québec ;
- Des leviers financiers spécifiques au milieu rural et aux municipalités dévitalisées ;
- Des orientations sur l'allègement de la reddition de comptes ;

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2015-07-180**

**7. TOURNOI DE GOLF – MRC DE DRUMMOND**

**ATTENDU QU'**une invitation à participer au tournoi de golf annuel de la MRC de Drummond qui se déroule le 20 août 2015 au Club de golf Le Drummond est reçue ;

**ATTENDU QUE** les profits générés par ce tournoi seront versés à la Fondation de la Tablée populaire et plus spécifiquement pour les P'tites boîtes à lunch ;

**ATTENDU QUE** le maire Jean Parenteau et que trois conseillers ont manifesté leur intérêt à participer au tournoi et au souper ;

**ATTENDU QUE** le coût de l'inscription à ce tournoi, incluant le souper, s'élève à une dépense totalisant 100 \$ par participant ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser l'inscription et le paiement au tournoi de Golf de la MRC, qui aura lieu le 20 août prochain, pour le maire Jean Parenteau et trois conseillers pour le golf et souper pour un montant de 400 \$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2015-07-181**

**8. FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL – VACANCES ESTIVALES**

**ATTENDU** le faible achalandage durant les vacances de la construction soit du 20 juillet au 31 juillet au bureau municipal ;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de fermer le bureau durant cette période et que les employés du bureau municipal prennent leurs vacances à ce moment ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Linda Thomas, appuyée par le conseiller Martin Bahl et résolu de fermer le bureau municipal durant les vacances de la construction soit du 20 juillet au 31 juillet 2015.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2015-07-182**

**9. ADMQ – COLLOQUE DE ZONE**

**ATTENDU QUE** l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec) tiendra le colloque de zone le 17 septembre prochain dans la MRC de Bécancour à l'Auberge Godefroy ;

**ATTENDU QUE** différents ateliers sont offerts durant cette journée au coût de 100 \$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser Madame Suzie Lemire à s'inscrire au colloque de l'ADMQ qui aura lieu le 17 septembre prochain au coût de 100 \$. Il est aussi résolu de rembourser les frais de déplacement selon la politique de la municipalité.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2015-07-183**

**10. FACTURE SINTRA – PAVAGE ROUTE O'BRIEN**

**ATTENDU** la facture No 23-1648-126141 reçue de Sintra Inc. suite aux travaux de la route O'Brien au montant de 97 192.89 \$ taxes incluses incluant la réduction de 5 414.78 \$ pour l'ajustement du prix du bitume ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu d'effectuer le paiement de la facture No 23-1648-126141 de Sintra Inc. au montant de 97 192.89 \$ taxes incluses.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2015-07-184**

**11. FACTURE SINTRA – PAVAGE CHEMIN ALLARD**

**ATTENDU** la facture No 23-1647-12639 reçue de Sintra Inc. suite aux travaux du Chemin Allard au montant de 186 654.07 \$ taxes incluses incluant la réduction de 10 255.69 \$ pour l'ajustement du prix du bitume ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par la conseillère Linda Thomas et résolu d'effectuer le paiement de la facture No 23-1647-126139 de Sintra Inc. au montant de 186 654.07 \$ taxes incluses. Il est aussi résolu d'affecter le fonds de réserve des carrières/sablières du montant de la dépense.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2015-07-185**

**12. INSTALLATION ET MISE À JOUR DU SYSTÈME D'ALARME**

**ATTENDU QUE** Synaptik Média, locataire du 549 rue Principale, devait faire l'installation d'un système d'alarme ;

**ATTENDU QUE** la municipalité a mandaté son fournisseur, ADT Canada inc. pour faire l'installation du système et la mise à jour des installations du 545 et 549 rue Principale pour un montant total de 738.01 \$ taxes incluses ;

**ATTENDU QUE** les frais d'installations sont aux frais de Synaptik Média ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par la conseillère Linda Thomas et résolu d'autoriser le paiement de la facture de 738.01 \$ d'ADT Canada Inc. pour l'installation du système d'alarme. Il est aussi résolu de facturer Synaptik Média le coût de l'installation du système d'alarme.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

## SÉCURITÉ INCENDIE

R 2015-07-186

### 13. ACHAT DE JUILLET 2015

**ATTENDU QU'**une demande d'achat est déposée par Monsieur Daniel Deak, directeur adjoint du service incendie, pour les achats et demandes énumérés ici-bas :



### Service incendie Municipalité de L'Avenir

#### Demande d'achat pour juillet 2015

	Coût unit.	Qté	Total
<b><u>Équipement de protection personnelle</u></b>			
Lot de 25 chiffres autocollants 02 220 00 650 pour casques	82.00 \$	1	82.00 \$
<b><u>Appareils respiratoires</u></b>			
Essais annuels obligatoires et 02 220 00 526 remplacement de pièces	1 700.00 \$	1	1 700.00 \$
<b><u>Caserne</u></b>			
Remplacement de toutes les fixtures fluorescentes par des semblables à celles du côté voirie	1 500.00 \$	1	1 500.00 \$
<b>Total de la demande</b>			<b>3 282.00 \$</b>

**ATTENDU QUE** le montant de remplacement des fixtures sera à réévaluer selon les soumissions ;

**ATTENDU QUE** le conseil souhaite que le service incendie s'informe des possibilités de subventions pour les lumières au del ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'accepter et d'autoriser la demande des achats totalisant un montant de 3 282 \$. Il est aussi résolu que le service incendie s'informe des coûts et des subventions disponibles pour les lumières au del.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

## VOIRIE

R 2015-07-187

### 14. LIGNAGE DE RUES

**ATTENDU QUE** des travaux de lignage sont à effectuer ;

**ATTENDU** la soumission reçue de Marquage Traçage Québec au montant de 0.169 \$ du mètre ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu d'autoriser les travaux de

lignage par Marquage Traçage Québec au prix de 0.169 \$ du mètre pour environ 6 900 mètres.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2015-07-188**

**15. SCELLANT FISSURES – O'BRIEN, MCGIVENEY ET ALLARD**

**ATTENDU QUE** Madame Isabelle Vanier, inspectrice en voirie, recommande l'application de scellant à fissure sur la route O'Brien, McGiveney et le chemin Allard afin de prolonger la durée de vie du pavage ;

**ATTENDU QUE** Dauphinois Drummond offre le service de scellant à fissure au coût de 2.10 \$ du mètre ;

**ATTENDU QUE** Madame Vanier recommande environ 1.8 km de scellant pour un montant d'environ 3 780 \$ plus taxes ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser l'application de scellant à fissure sur les routes O'Brien, McGiveney et le chemin Allard pour un montant d'environ 3 780 \$. Il est aussi résolu de vérifier les différents produits disponibles ainsi que les qualités.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**HYGIÈNE DU MILIEU**

**R 2015-07-189**

**16. AMÉNAGEMENT TERRAIN BASSINS DES EAUX USÉES**

**ATTENDU QUE** des travaux d'aménagement de terrain au site des bassins sont à effectuer afin de pouvoir accueillir le sac de géotubes servant à la déshydratation des boues ;

**ATTENDU QU'**afin d'être conforme, une plateforme doit être aménagée afin que le drainage s'effectue vers les bassins ;

**ATTENDU QUE** le coût des travaux est d'environ 5 000 \$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu d'autoriser les travaux d'aménagement d'une plateforme de drainage pour les installations des eaux usées pour un montant d'environ 5 000 \$. Il est aussi résolu d'affecter le fonds de réserve des eaux usées du montant de la dépense.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2015-07-190**

**17. ASDR – OFFRE DE SERVICE – DÉSHYDRATATION DES BOUES**

**ATTENDU QUE** la vidange des bassins est à effectuer ;

**ATTENDU** l'offre de service de ASDR environnement pour la mobilisation, la démobilisation, l'acquisition d'un sac Geotube de 45 pi x 57 pi, une membrane étanche ainsi que le pompage des boues évalué à 18 tonnes pour un montant de 13 960 \$ plus taxes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par la conseillère Linda Thomas et résolu de mandater ASDR

environnement pour la mobilisation, la démobilitation, l'acquisition d'un sac Geotube de 45 pi x 57 pi, une membrane étanche ainsi que le pompage des boues évalué à 18 tonnes pour un montant de 13 960 \$ plus taxes. Il est aussi résolu d'affecter le fonds de réserve des eaux usées du montant de la dépense.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2015-07-191**

**18. VACUUM DRUMMOND – VIDANGE STATION POMPAGE**

**ATTENDU QUE** la vidange de la station de pompage est à effectuer ;

**ATTENDU** la soumission de Vacuum Drummond au montant de 600 \$ pour la vidange ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu de faire effectuer la vidange de la station de pompage par Vacuum Drummond pour un montant de 600 \$ plus taxes.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**URBANISME ET ZONAGE**

**R 2015-07-192**

**19. MRC – DEMANDE D'AVIS PRÉLIMINAIRE PROJET D'AMENDEMENT**

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite modifier son règlement de zonage afin de corriger une omission survenue lors de la refonte concernant la zone A6 ;

**ATTENDU QUE** le conseil souhaite avoir un avis préliminaire de la MRC de Drummond avant d'entamer les procédures d'amendement ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par la conseillère Linda Thomas et résolu de demander à la MRC de Drummond un avis préliminaire concernant le projet de règlement d'amendement pour la zone A6.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents

**LOISIRS ET CULTURE**

**R 2015-07-193**

**20. REMERCIEMENT COMITÉ DES LOISIRS – ST-JEAN-BAPTISTE**

**ATTENDU QUE** le conseil municipal souhaite féliciter le comité des Loisirs et les nombreux bénévoles pour la fête nationale du 24 juin dernier ;

**ATTENDU QUE** grâce à eux, les citoyens ont pu bénéficier d'une belle fête nationale qui fût un réel succès ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Linda Thomas, appuyée par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'envoyer une correspondance au comité des Loisirs afin de les féliciter et les remercier pour la fête nationale du 24 juin dernier.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.



R 2015-07-194

**21. FIN D'EMPLOI – COORDONNATRICE EN LOISIR**

**ATTENDU QUE** suite aux recommandations du comité des loisirs et discussions au sein du conseil municipal, la municipalité met fin à l'engagement de la coordonnatrice en loisir, Madame Nancy Poudrier ;

**ATTENDU QUE** la directrice générale, Madame Suzie Lemire, demande que celle-ci termine le 10 juillet 2015 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu que la Municipalité de L'Avenir mette fin à l'engagement de Madame Nancy Poudrier. Il est aussi résolu que Madame Poudrier termine la semaine et que sa dernière journée de travail soit le 10 juillet 2015.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents

R 2015-07-195

**22. GLISSADE - RECOUVREMENT**

**ATTENDU** la recommandation de l'inspectrice en voirie, Madame Isabelle Vanier, de recouvrir les glissades en bois d'un plastique de type « Glis-tout » afin de protéger les glissades et d'éviter les blessures ;

**ATTENDU** le coût du recouvrement évalué à environ 1 000 \$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par la conseillère Linda Thomas et résolu de rendre disponible un montant de 1 000 \$ afin de faire l'achat d'un plastique de type « Glis-tout » afin de recouvrir les glissades en bois.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents

R 2015-07-196

**23. CADEAU DE VISITE - ESCAL**

**ATTENDU QUE** les jeunes de l'ESCAL partiront pour la France le 13 juillet prochain dans le cadre de l'échange culturel avec St-Florent-des-Bois ;

**ATTENDU** qu'il y a lieu d'envoyer un cadeau à la mairie de St-Florent-des-Bois ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu de faire l'achat d'un cadeau d'une valeur d'environ 200 \$ pour la mairie de St-Florent-des-Bois dans le cadre de l'échange culturel de L'ESCAL.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2015-07-197

**24. PERMIS DE LIEU D'EXPLOITATION POLYVALENT**

**ATTENDU QU'**afin de présenter des séances de cinéma en plein air, il y a lieu de faire la demande d'un permis de lieu d'exploitation polyvalent à la Régie du Cinéma ;

**ATTENDU QUE** le coût du permis est de 80.25 \$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu de faire la demande de permis d'exploitation polyvalent à la Régie du Cinéma pour un montant de 80.25\$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

## **GÉNÉRAL**

### **VARIA**

#### **25. CORRESPONDANCE**

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois de juin 2015 est remis à tous les conseillers.

#### **26. PÉRIODE À L'ASSISTANCE**

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

**R 2015-07-198**

#### **27. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, de lever la séance à **20 heures 45 minutes**.

\_\_\_\_\_  
Jean Parenteau  
Maire

\_\_\_\_\_  
Suzie Lemire  
directrice générale –  
Secrétaire-trésorière

Je, Jean Parenteau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**Signé le 10 août 2015.**